

D 2023 17 07 080

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 17 Juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 11 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, D. GANNE, J-O. RABOT, G. MASRARI, M. GRENIER, C. TOWNSEND, J-M. PALINIEWICZ, C. BIOLAY, J. DAZIN, H. GRANGE, V. KRYCK, M. FOURNIER, A. NEUSSER, L. JACQUEMET

Absents :

Absents excusés : J. DIZERENS, P. GUINOT, A. BOUSSER, Y. DUMAS, M. CHALENDAR

Procurations: A. BOUSSER à C. BIOLAY, Y. DUMAS à O. GUICHARD, P. GUINOT à G. MASRARI, J. DIZERENS à M. GRENIER, M. CHALENDAR à H. GRANGE

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, E. RABOT adjointe administrative

7. Enfance / Jeunesse – Tarifs enfance jeunesse 2023 - 2024

Vu la délibération D20231906069 du 19 juin 2023, relative à l'attribution du marché de fourniture des repas pour la cantine,

Considérant que le prix coûtant des repas n'augmente pas pour cette année 2023-2024 par rapport à l'année précédente, et ce conformément au marché qui a été attribué à SHCB par la délibération susvisée,

Vu la délibération D20222507077 du 25 juillet 2022 relative aux tarifs fixés pour l'année 2022-2023,

Considérant qu'il convient de maintenir les tarifs au même niveau que l'année dernière, sauf pour le Sac'ados,

Vu l'avis de la commission enfance jeunesse du 13 juillet 2023,

Il est proposé, pour cette année 2023-2024, de modifier les tarifs « hors commune » pour le Sac'ados, et de leur appliquer le tarif des quotients supérieurs à 48 000€, soit les plus haut. La fréquentation du Sac'ados augmente, et cette modification vise à privilégier la fréquentation des ornésiens au Sac'ados.

Le reste des tarifs, pour l'ensemble des services périscolaires et de loisirs reste inchangé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

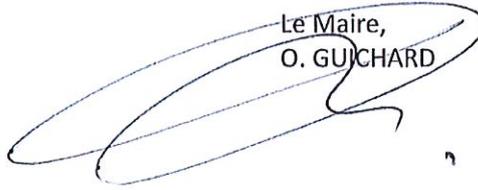
- **VALIDE** la grille tarifaire ci-annexée pour l'année 2023-2024
- **DIT** que la recette est prévue au BP 2023

Fait à Ornex, le 21 juillet 2023

La secrétaire de séance,
L. JACQUEMET



Le Maire,
O. GUICHARD



Certifié exécutoire le : 21 juillet 2023
Affiché le : 21 juillet 2023

O. GUICHARD
Maire